

SAINT-CYR-L'ÉCOLE[®]
(YVELINES)

**DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES
VILLE – Exercice 2012 -**

SOMMAIRE

- **I - Présentation générale des principes budgétaires 2012**
- **II - Analyse générale de la section de fonctionnement**
- **III – Les orientations de la section d’investissement en dépenses et en recettes**
- **IV - Calendrier**

I - Présentation générale des principes budgétaires 2012

Le budget primitif sera cette année adopté le 22 mars 2012, après l'adoption du compte de gestion et du compte administratif de l'exercice 2011 et l'affectation du résultat, afin d'inclure au budget en cours les excédents qui seront constatés.

Si à ce jour les dotations de l'Etat ne sont pas encore notifiées, la rigueur et la raréfaction des moyens sont annoncés. Les collectivités locales devront participer à l'effort de réduction des déficits, via notamment la poursuite du gel des dotations et la maîtrise de leurs dépenses courantes. Dans ce contexte, les niveaux d'investissement pourraient être remis en cause. Les disparités de territoires pourraient se creuser, justifiant l'effort de péréquation en cours.

En 2012, le fonds de péréquations national des recettes intercommunales et communales (FPIC) permettra de redistribuer 250 millions d'euros à la moitié des ensembles intercommunaux et communes isolées. L'importance prise par la fiscalité sur les particuliers, les niveaux élevés des prélèvements, laissent augurer un recours limité à l'augmentation de la pression fiscale, en dehors des situations budgétaires les plus tendues.

Le contexte de crise de l'offre de crédit, la variation de la dette en 2011 peut être estimée à 2.7 milliards d'euros, contre 6 milliards en moyenne depuis 2003. Les contraintes de liquidité et de refinancement qui pèsent sur les banques ont en effet conduit la plupart d'entre elles à réduire leurs capacités de financement du secteur public local, voire à se retirer momentanément du marché, il en résulte depuis quelques mois, une insuffisance de financement pour couvrir l'ensemble des besoins des collectivités, une hausse des taux proposés, liée au renchérissement du coût de l'accès à la liquidité et une réduction des durées de remboursement.

Pour Saint-Cyr-l'Ecole, dans l'attente de la notification des bases des taxes directes locales [Taxe d'Habitation (TH), Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB) et Taxe sur le Foncier Bâti (TFB)], des dotations, des subventions et de l'allocation compensatrice de l'intercommunalité [Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc (CAVGP)] qui représentent la majeure partie des recettes de fonctionnement, il est proposé de recourir à l'affectation des excédents dégagés en 2011 et ce dès le vote du budget primitif, afin de conserver un niveau d'investissement suffisant.

Contexte pour 2012 (1/4)

1– Une croissance menacée en 2012

Aux États-Unis, la croissance enregistre un ralentissement plus fort que prévu. Au-delà de la forte hausse des cours pétroliers, la confiance des ménages et des chefs d'entreprises se dégrade, le chômage demeure à des niveaux élevés, tandis que les marchés financiers restent très volatils. La croissance du Produit Intérieur Brut atteindrait +1.8 % en 2012, (+1.5 % en 2011) selon le Fonds Monétaire International.

La croissance de la zone euro a brutalement ralenti en 2011. Fragilisée par les déficits et un endettement élevés, générant de fortes tensions sur les marchés, l'amélioration de la situation reste conditionnée à une gestion rigoureuse de la dette. Pour 2012, le FMI anticipe un ralentissement de la croissance de la zone euro, à hauteur de 1.1 %. L'inflation enregistrerait un repli à +1.5 %, au lieu de 2.5 M en 2011.

En France, la croissance du PIB est de +0.4 % au 3^e trimestre 2011. Sur l'année 2011, la croissance atteindrait +1.75 % selon le Rapport économique social et financier (RESF). Pour 2012, la croissance du PIB pourrait s'établir à +1%.

L'inflation s'établirait aux alentours de +1.7% et l'investissement total progresserait de +3.4 %, selon les prévisions retenues par le Gouvernement.

Contexte pour 2012 (2/4)

2– Inflation

- Faible hausse de l'inflation

A fin décembre 2011, l'inflation est de 2.5 % par rapport à décembre 2010. En moyenne sur toute l'année, l'inflation a été de +2.1 % (+1.5 % en 2010). Pour 2012, l'inflation selon l'INSEE devrait se situer à +1.4 %, avec des prix pétroliers qui n'augmenteraient pas et des prix alimentaires à la baisse.

3- Consommation privée

- Atonie de la consommation privée

En 2011, la consommation des ménages français fléchit au 2^e trimestre (-0.8 %), avant de repartir à la hausse (+0.3%) selon l'INSEE. Pour l'ensemble de l'année, la consommation devrait progresser de +1 % selon le Gouvernement, mais cette reprise est liée à l'amélioration du marché de l'emploi et à l'impact des mesures d'austérité budgétaire.

4- Investissement productif

- Ralentissement de l'investissement productif

En France, l'investissement ralentit au 3^e trimestre selon l'INSEE, passant de +0.6 % à +0.4 %. L'investissement des entreprises non financières enregistre un repli, alors que celui des administrations publiques ou des ménages continue de progresser, allant de +0.5 % à +1.4 %. Au 3^e trimestre 2011, les exportations progressent plus vite que les importations, permettant au solde commercial de contribuer positivement à la croissance.

Contexte pour 2012 (3/4)

5– Taux d'intérêts

- Croissance soutenue des intérêts, après deux années de baisse

Cette hausse trouve son origine dans l'accroissement du stock de dette des années précédentes, en particulier 2010 (+3.5 %), mais aussi dans le renchérissement du coût de la dette.

Ce dernier a été impacté par l'intensification des crises économique, financière et des finances publiques en Europe qui se sont traduites pour les collectivités locales, par une hausse des taux fin 2010, par un renchérissement des crédits en 2011 et la répercussion par les banques de leurs coûts de refinancement et de pénalités.

Un phénomène inédit à l'échelle des pratiques établies depuis de nombreuses années est apparu : la raréfaction de l'offre de la part des établissements bancaires, voire le retrait total de certaines banques sur ce secteur.

Cette situation a pu conduire certaines communes à des difficultés à couvrir une partie de leurs besoins de financement externes, d'où l'ouverture d'une enveloppe d'urgence fin 2011 par la Caisse des Dépôts et Consignations, pour les collectivités locales et les hôpitaux.

La variation du fonds de roulement qui correspond aux résultats de l'exercice, devrait fortement se réduire, passant d'un peu moins de 3 milliards d'euros, en 2010 à 700 millions en 2011, en lien avec la raréfaction de l'offre en matière de crédit.

Contexte pour 2012 (4/4)

6– Le contexte local

Le débat d'orientations budgétaires représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités et doit permettre d'informer les élus sur la situation économique et financière de leur collectivité, afin d'éclairer leurs choix lors du vote du budget primitif de l'exercice concerné (articles L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Les ressources financières limitées de la collectivité sont fragilisées par la crise économique. Le maintien de la norme « zéro valeur » inscrite dans la Loi de Finances 2012 vise à stabiliser les prélèvements destinés aux communes, afin de répartir équitablement l'effort de redressement du déficit de l'Etat. Ce dernier est évalué pour 2012 à 81.8 milliards, en amélioration de près de 14 milliards en 2011, par rapport à l'exécution prévisionnelle de 2011.

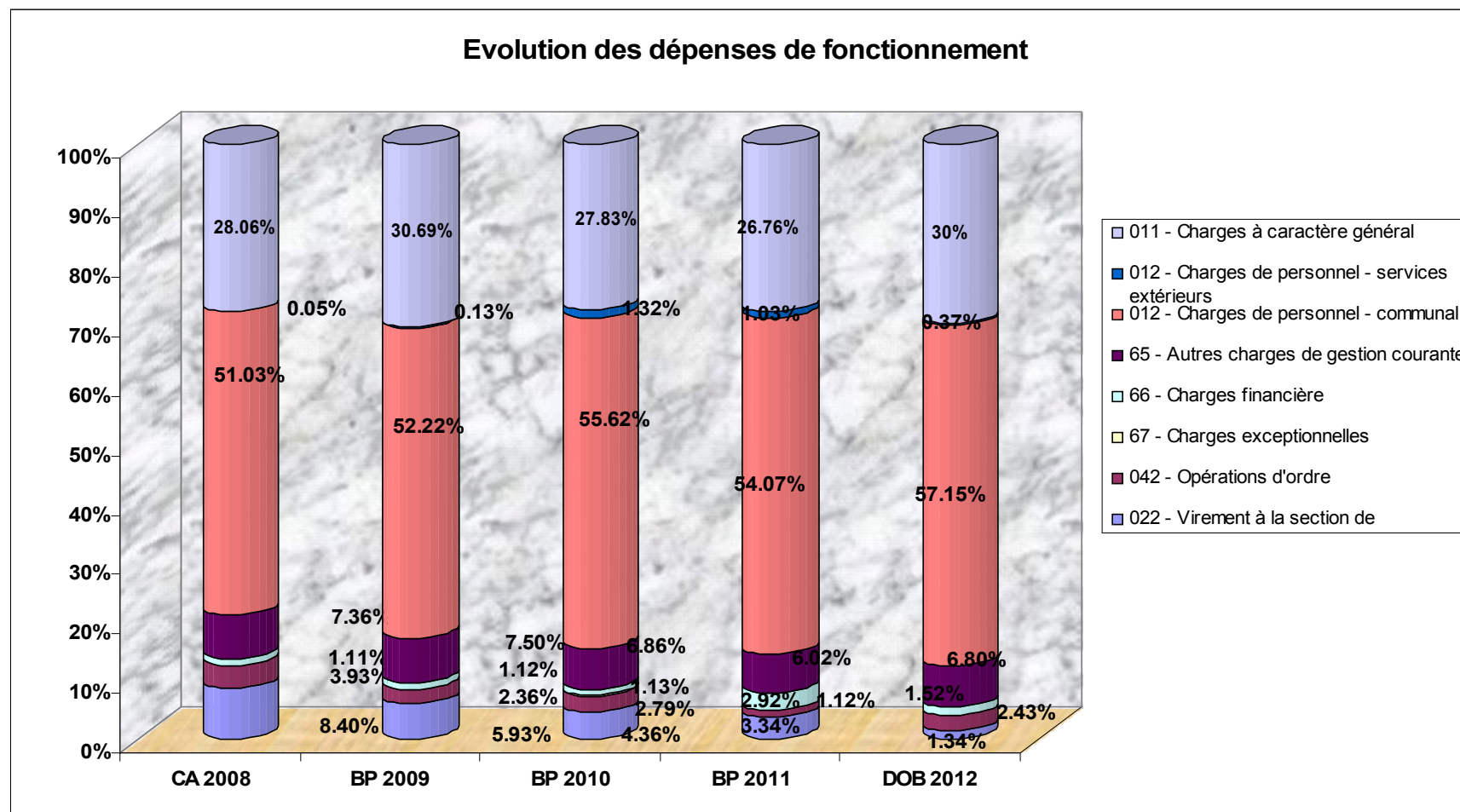
La faiblesse des ressources fiscales de la ville, liée en partie au transfert de la taxe professionnelle à l'intercommunalité, ainsi que son faible potentiel financier (820 €/habitant-source DGF 2010), inférieur à la moyenne nationale des villes de même strate démographique (1032 €/habitant), confirme le fait que Saint-Cyr-l'Ecole demeure une commune « défavorisée » qui doit piloter avec vigilance ses dépenses tout comme ses recettes pour conserver une situation financière saine.

Les orientations privilégiées pour 2012

- **Stabilité des taux d'impôts locaux appliqués par la commune**
- **Maîtrise des dépenses de fonctionnement pour maintenir la capacité d'autofinancement de la commune**
- **Une politique tarifaire qui prend en compte à la fois les ressources de la commune et les efforts consentis par les utilisateurs de services.**
- **Priorité à la conservation, à la restructuration et au développement mesuré d'un service public de qualité.**
- **Reprise des excédents 2011 et affectation du résultat dès le vote du budget primitif, pour dégager suffisamment de crédits nécessaires aux investissements programmés.**

Analyse générale de la section de fonctionnement – Evolution 2008-2012

Par rapport au Budget Primitif de l'année 2010, les prévisions à ce stade de la préparation du budget 2012 font apparaître une hausse des dépenses de + 3.4 %.

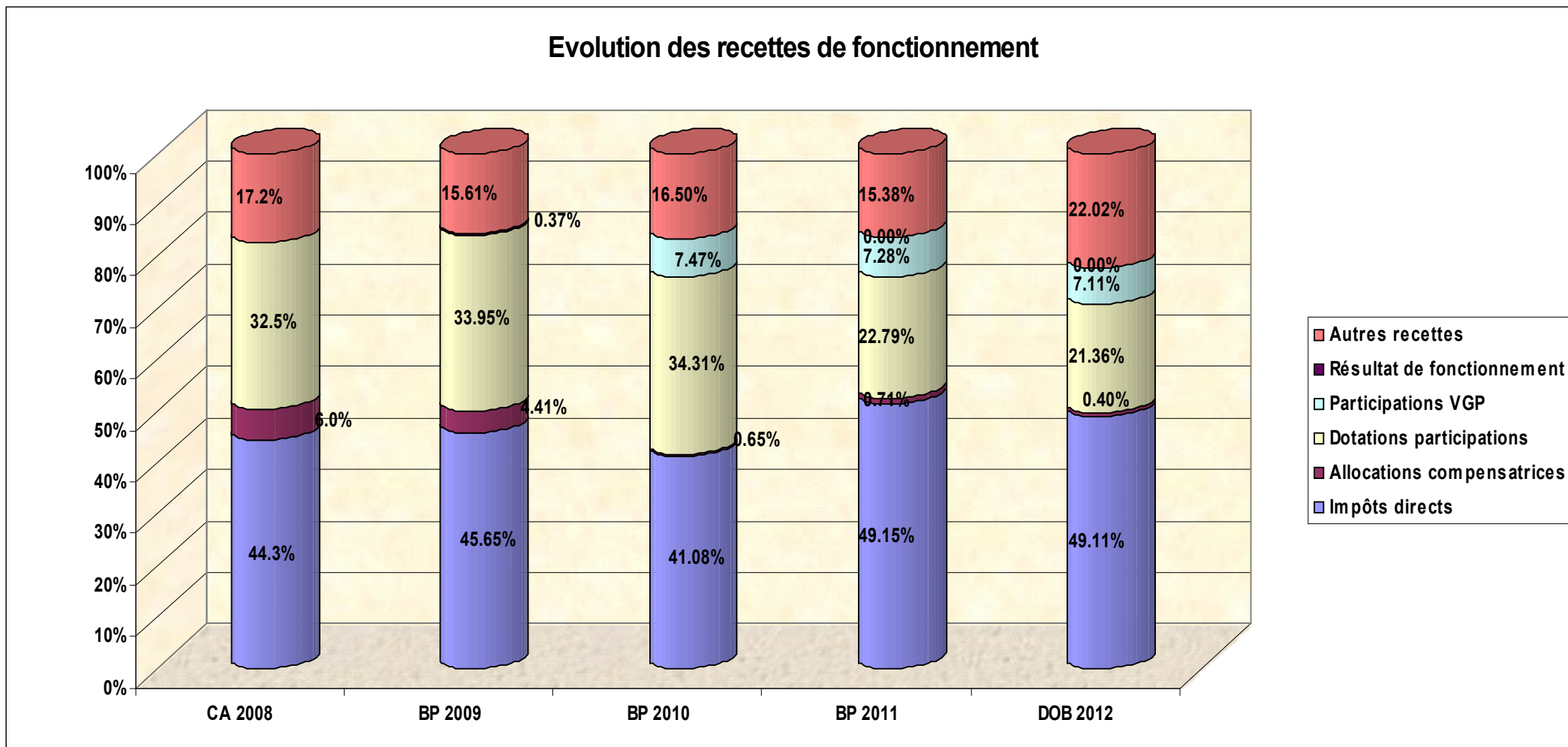


Comparatif des Dépenses de Fonctionnement 2011/2012

INTITULES	CA 2010 (€)	BP 2011 (€)	BP 2012 (€)
011 - Charges à caractère général	5 327 097.29	5 407 608.33	5 948 492.95
012 - Charges de personnel - Municipal	10 427 111.55	10 642 631.69	11 237 176.00
012 - Prestations extérieures	30 105.62	35 000.00	74 100.00
65 - Autres charges de gestion courante	1 429 785.82	1 437 729.00	1 338 002.00
66 - Charges financières	200 694.85	200 000.00	300 000.00
67 - Charges exceptionnelles	21 446.16	14 200.00	6 200.00
66 - Intérêts courus non échus	21 354.70	21 297.98	19 863.66
042 - Dotations aux amortissements	538 226.39	580 000.00	472 100.00
023 - Virement à la section d'investissement	1 057 748.10	668 230.00	264 647.15
TOTAL	19 053 570.48	19 006 697.00	19 660 581.76

Les Recettes de Fonctionnement de 2008 à 2012

Evolution des recettes de fonctionnement



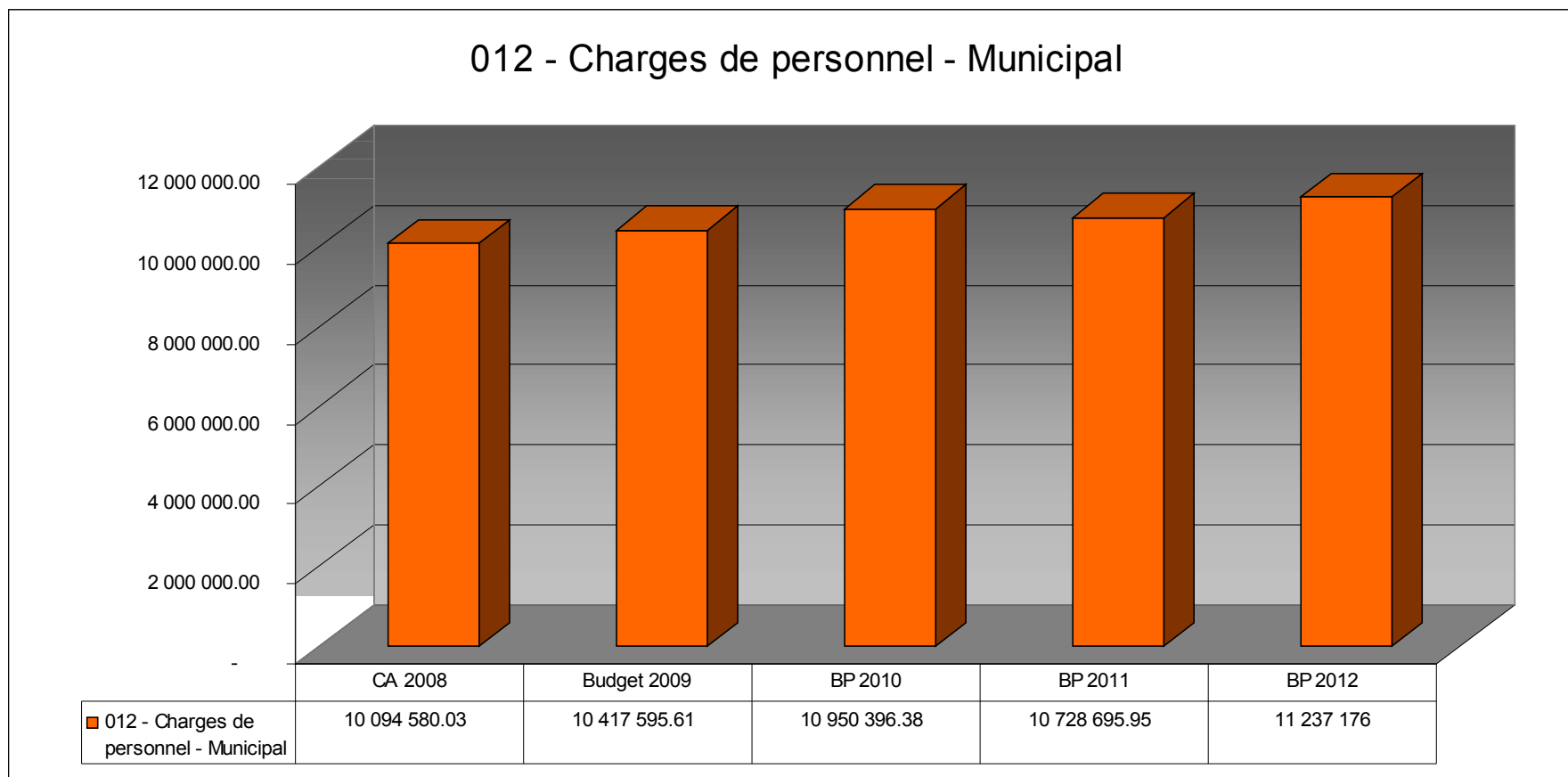
Comparatif des Recettes de Fonctionnement 2011/2012

INTITULES	CA 2010 (€)	BP 2011 (€)	BP 2012 (€)
013 - Atténuations de charges	133 074.23	85 000.00	80 000.00
70 - Produits de services et ventes diverses	3 196 984.38	2 892 689.00	2 675 100.00
73 - Impôts et taxes	10 041 425.01	9 752 598.00	9 875 998.00
74 - Dotations, subventions et participations	7 397 153.21	6 006 910.00	6 761 255.00
75 - Autres produits de gestion courante	91 213.85	84 000.00	60 000.00
76 - Produits financiers	0.00	0.00	0.00
77 - Produits exceptionnels	58 185.45	35 500.00	58 228.76
042 - Travaux en régie	99 910.57	150 000.00	150 000.00
TOTAL	21 017 946.70	19 006 697.00	19 660 581.76

Commentaire des Recettes de Fonctionnement 2012

- **La dotation globale de fonctionnement** : la DGF 2012 est maintenue à son niveau de 2011, en raison du gel de cette dotation annoncé dans le cadre de la loi de finances, soit un montant attendu estimé à 3 810 000 € (au lieu de 3 810 792 € perçu en 2011) et ce dans l'attente de la notification de cette recette par les services fiscaux ;
- **La Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale** : la DSUCS devrait être maintenue à son niveau de 2011 également, soit 600 000 € (601 577 € en 2011) ;
- **Le Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle** : la suppression de la TP entraîne la disparition de ce dispositif. Toutefois, l'Etat a garanti cette ressource via la DCRTP (Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle) et le FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources), ce qui a permis à la collectivité d'obtenir en 2011 une attribution à hauteur de 1 248 048 €. En raison de l'incertitude de l'obtention de cette dotation en 2012, il est préférable de ne pas inscrire de recette à ce stade de la préparation budgétaire –notification de ce fonds en juin- ;
- **Le Fonds de Solidarité de la Région Ile de France** : la notification de cette attribution étant parvenue le 3 juin 2011, pour versement en 2012, la somme de 720 000 € sera donc budgétée en 2012 (pour mémoire : 621 531 € montant perçu en 2011).

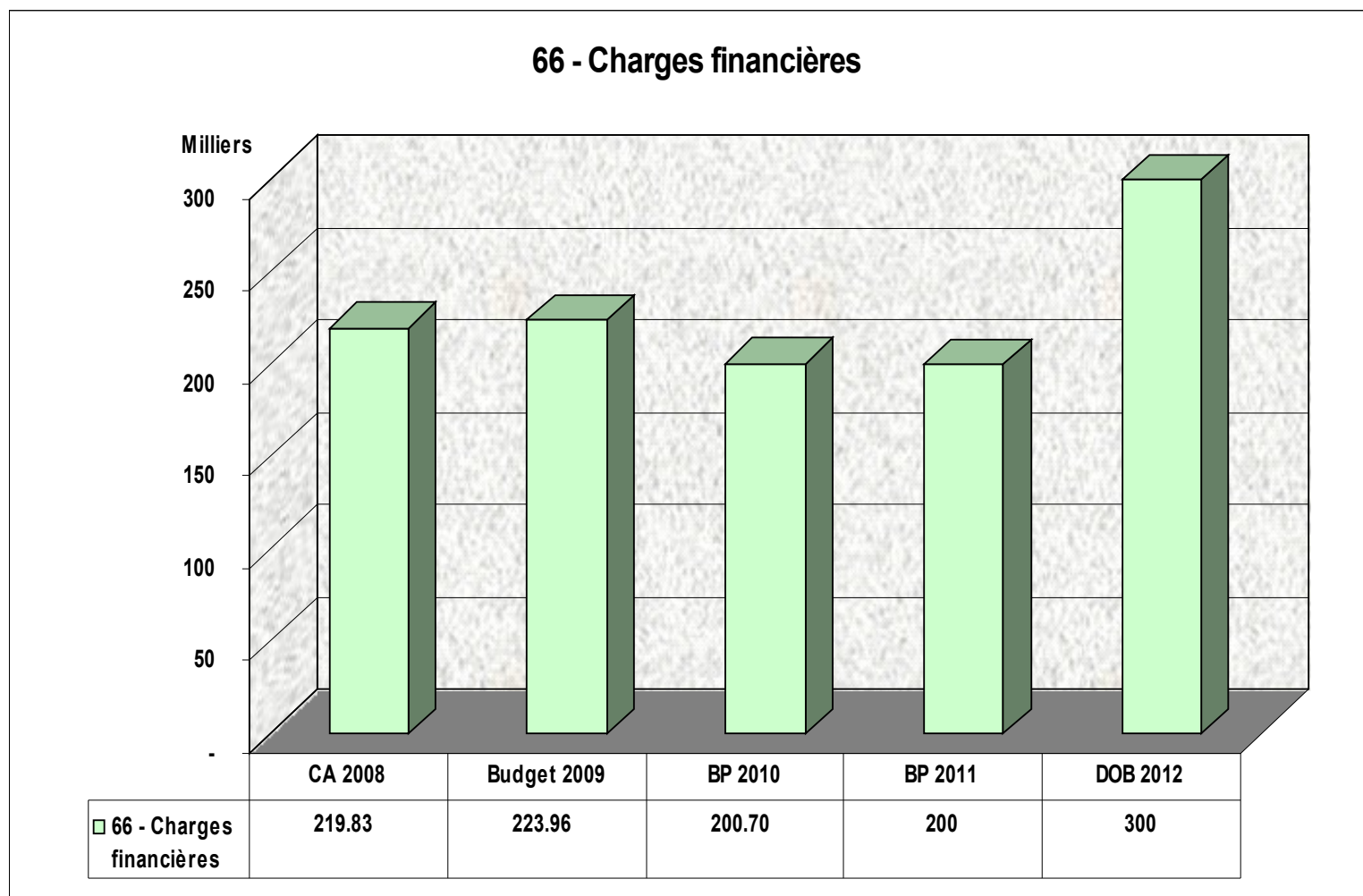
Chapitre 012 – Charges de personnel



La commune de Saint-Cyr-l'École présente un volume de charges de personnel supérieur à la strate départementale pour les communes de – 20 000 habitants en 2010. Son ratio « frais de personnel/dépenses de fonctionnement » s'élève à **59.96 %**, contre 57.93 % dans les Yvelines.

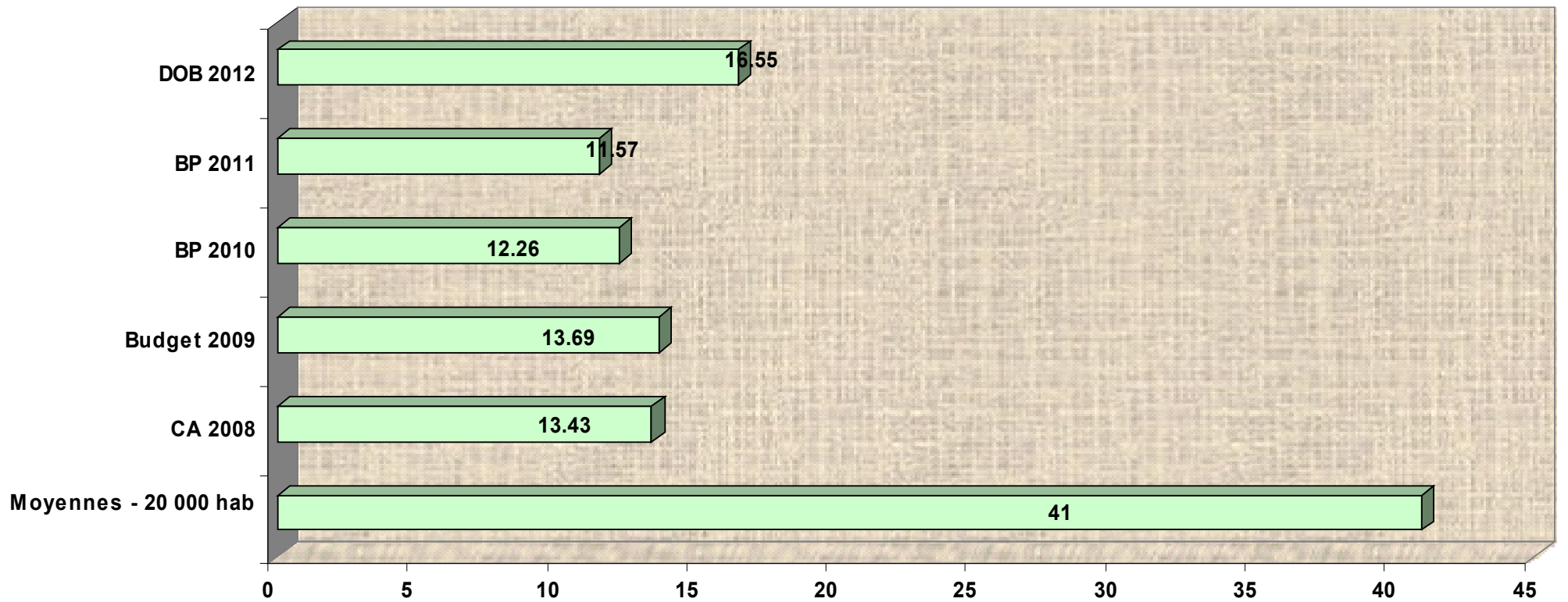
Cet écart est dû à la volonté de la municipalité de maintenir un niveau de services publics le plus élevé possible au regard des moyens disponibles. Il est à noter qu'en 2012, la valeur du point d'indice qui sert de base de calcul aux traitements des fonctionnaires territoriaux n'évoluera pas.

Chapitre 66 – Charges financières – Intérêts de la dette



Chapitre 66 – Charges financières – Par habitant

**66 - Charges financières
(€ par habitants)**



Les orientations de la section d'investissement en dépenses et en recettes

Les dépenses d'investissement - Prévision de l'extinction de la dette

TABLEAU PRÉVISIONNEL

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Etat constaté - montants en

Euros

ANNÉE	AMORTISSEMENT	INTÉRÊT	ANNUITÉ	ENCOURS
2012	517 986.48	174 599.38	692 585.86	3 556 867.27
2013	544 040.87	161 187.58	705 228.45	3 012 826.40
2014	275 721.68	147 379.63	423 101.31	2 737 104.72
2015	284 813.94	133 136.09	417 950.03	2 452 290.78
2016	294 363.76	118 434.97	412 798.73	2 157 927.02
2017	304 394.15	103 253.29	407 647.44	1 853 532.87
2018	314 929.28	87 566.84	402 496.12	1 538 603.59
2019	325 994.60	71 350.23	397 344.83	1 212 608.99
2020	337 616.71	54 576.82	392 193.53	874 992.28
2021	349 823.72	37 218.51	387 042.23	525 168.56
2022	362 645.00	19 245.94	381 890.94	162 523.56
2023	162 523.56	2 837.40	165 360.96	0.00

Les enveloppes d'équipement de 2011 à 2014

En l'état actuel de la préparation budgétaire, le budget 2012 permettra la poursuite des travaux engagés en 2011 et l'engagement des opérations annoncées dans le plan de mandat en vue de leur réalisation d'ici 2014.

Grand projets structurants - Plan Prévisionnel d'Investissement - 2011 - 2014				
	2011	2012	2013	2014
Eglise	Travaux			
Maison de la famille	Travaux			
Bibliothèque	Etudes		Travaux	
Ecole Romain Rolland	Travaux			
Ecole Ernest Bizet : crèche, salle municipale, parc.	Etudes	Passation des marchés	Travaux	
Parc de la Ratelle		Etudes	Travaux	Travaux
Cimetières	Etudes et Travaux	Travaux		
Voiries Réseaux Divers	Etudes et Travaux	Travaux	Travaux	Travaux
Plan "toitures" ERP	Etudes et Travaux	Travaux	Travaux	
Plan "fenêtres" ERP		Etudes et Travaux	Travaux	
Plaine de Jeu	Etudes	Travaux		
Réseau Assistantes Maternelles		Etudes		
Accessibilité PMR	Etudes et Travaux	Etudes et Travaux	Etudes et Travaux	Etudes et Travaux

Les principales dépenses d'investissement en 2012 (7.4 M€)

- Etudes et équipements – 751 K€ -

1 – Etudes techniques et d'urbanisme : enveloppe d'environ 435 K€ ;

2 – Divers achats de matériel et mobilier : pour un montant évalué à 316 K€.

- Travaux structurants - 3 337 K€ -

1. Voirie et réseaux divers : 899 K€ ;

2. Bâtiments : 1 508 K€ ;

3. Espaces publics : 470 K€ ;

4. Mises en conformité PMR (Pour l'accessibilité aux personnes à Mobilité Réduite) : 460 K€

- Remboursement du capital de la dette - 1 054 K€ (dont 536 K€ de CLTR) -

1 – Opérations afférentes au remboursement du capital de la dette : 518K€ ;

2 – Emprunt CLTR (Crédit Long Terme Renouvelable) : 536 K€ (inscription similaire en recettes d'investissement).

- Reprise des restes à réaliser 2011 – 2 142 K€ -

- Affectation du déficit d'investissement de l'exercice 2011 – 176 K € -

Les recettes d'investissement 2012 (7.4 M€)

1. Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée : 500 K€ ;
2. Taxe locale d'équipement : environ 50 K€ ,
3. Dotations aux amortissements : 472 K€ ;
4. CLTR : 536 K€ ;
5. Prélèvement de la section de fonctionnement : 265 K€ ;
6. Report des restes à réaliser 2011 : 226 K€ ;
7. Affectation de l'excédent 2011 : 5 411 K€.

Des investissements encore soutenus, malgré des recettes de fonctionnement en baisse et ce grâce à l'affectation du résultat (excédents 2011).

Un budget 2012 qui devrait atteindre un équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 19.6 M€ (19 M€ en 2011) et de 7.4 M€ en section d'investissement (5.2 M€ en 2011), permettant de maintenir en 2012 les taux d'imposition à leur niveau de 2002, tout en poursuivant les investissements envisagés.

IV – CALENDRIER

PRÉSENTATION DU DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2012

1 – COMMISSION FINANCES ELARGIE :

LUNDI 30 JANVIER 2012

2 – CONSEIL MUNICIPAL :

JEUDI 9 FEVRIER 2012